

POURQUOI CHOISIR CORAGEN®?



ACTIF À TOUS LES STADES DU RAVAGEUR : ovo-larvicide,

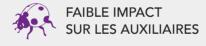
larvicide, adulticide Dose : 60 ml/ha



PERSISTANCE D'ACTION JUSQU'À 21 JOURS



RÉSISTANCE AU LESSIVAGE PEU SENSIBLE AUX UV & T°C Délai à la pluie 2 h - Jusqu'à 50 mm





AUTORISÉ PENDANT LA FLORAISON (hors présence d'abeille)

LA PREUVE AU CHAMP

Essai Doryphore pomme de terre Fredon Nord Picardie - 2022 Photos 20 juillet T2+ 20jours T1 : 10 juin / T2 : 30 juin











FICHE D'IDENTITÉ PRODUIT

Numéro d'AMM	2100121
Formulation	Suspension concentrée (SC) de 200 g/l de Rynaxypyr®
Dose homologuée	60 ml/ha
Nbre max d'appli	2 applications par ha, 1 an sur 2 - Stades d'applications BBCH31 à BBCH69
Classement	H410
Zone non traitee	5 mètres par rapport aux points d'eau
Delai avant recolte	14 jours
Delai de rentree	6 heures
Mention floraison	Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour des applications à 60 ml/ha de Coragen®
Condition d'utilisation	Ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé (SPE2)

Coragen®: Suspension concentrée [SC] à base de 200 g/L (soit 18,28% p/p) de chlorantraniliprole⁽¹⁾. AMM n° 2100121. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www. phytodata.com. (1) Matière active de RynaXypyr®. Coragen et RynaXypyr sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Crédits photos : Shutterstock - Décembre 2023



ATTENTION - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SPe8 avec mention « Emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats» en dehors de la présence d'abeilles pour les usages indiqués sur l'étiquette.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.